



Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs

Assemblée Générale Ordinaire Exercice 2021 du Samedi 26 mars 2022

RAPPORT MORAL du PRESIDENT

Chiffres au 31 août 2021 :

- ☆ 28 clubs !!
- ☆ 1 352 licences, rappel en 2020 : 1865 licences -27,5 %
- ☆ 771 licences A , 581 licences B (-12% A et -41% B)
- ☆ Part des licences : 5 090,25 € contre 6 259 € - 19%

Nous voici réunis en assemblée générale pour évoquer cette saison 2021 plus que particulière du fait du covid.

Sur le plan des effectifs, la crise sanitaire a encore eu un impact important sur le nombre de licenciés avec la perte de 513 licences soit une baisse de la 27,5% dont plus de 400 licences B.

Les activités de la ligue et du comité ont été gravement perturbées ; certaines compétitions ont été annulées ou reportées comme les sélections jeunes du comité, les championnats de France Jeunes ayant été reporté deux fois !

Cette année, il y a même eu deux championnats du Rhône jeunes; les sélections pour les championnats de ligue ont été faites en présidentiel sans que la commission technique décide des qualifiés de manière arbitraire.

Le stage de préparation pour les pupilles, poussins et petits poussins, organisé par la ligue, a vu la participation d'une dizaine de rhodaniens pour la plus grande joie des 29 participants.

Comme vous pourrez le constater dans le rapport financier, le comité a bien géré toutes les manifestations sportives, les stages, les formations, sans dépassement de budget.

Paradoxalement, le comité a obtenu plus de subventions des diverses instances, ANS en particulier, que les années précédentes.

Conformément aux statuts du comité, le comité directeur s'est réuni quatre fois dont une en visio-conférence.

Un grand merci à tous les clubs et tous leurs bénévoles qui ont pris en charge ces compétitions en ces temps de crise sanitaire, en particulier les clubs de Lozanne, de Corbas-Moins et de Ste Foy.

Salutations sportives,

Georges Bellet
Président